

Zurich

L'art méconnu de jongler avec les langues

Parce que son métier d'interprète de conférence reste mystérieux, Jenny Sigot Müller en a fait un roman

Lucie Monnat Zurich

Dès le plus jeune âge, on apprend aux enfants qu'il est impoli de parler en même temps que quelqu'un d'autre. Il existe cependant un métier où cet écart est indispensable: interprète de conférence. Ces personnages discrets derrière leur vitre en verre et leur micro, traduisent mot pour mot les propos des orateurs que le public d'une salle ne peut comprendre en version originale. Selon un classement effectué par l'OMS, interprète de conférence serait le 3e métier le plus stressant au monde.

Blazer et porte-documents à roulette, Jenny Sigot Müller sort justement d'une séance. Mais elle affiche un sourire lumineux. «C'est un exercice qui demande beaucoup d'énergie, confirme la jeune femme. Lorsqu'on interprète, on ne peut pas se permettre de détourner son attention, ne serait-ce qu'une seconde. Et même lorsqu'on est bien préparé, il y a toujours des imprévus. L'orateur peut faire des parenthèses ou des anecdotes qui n'étaient pas prévues au programme. Cela nécessite une concentration extrême et beaucoup de flexibilité.»

Deux cerveaux?

Pour ne rien simplifier, souvent, alors que Jenny Sigot Müller écoute et traduit simultanément des propos, il lui arrive de chercher dans son dictionnaire un mot dont elle ne connaît pas la traduction. Le tout «en restant la plus naturelle possible». C'est à se demander si les interprètes ont la chance de posséder deux cerveaux. «C'est une technique qui s'apprend, rit-elle. Mais c'est certain que c'est une capacité qui fascine les gens.» C'est ainsi que l'idée d'un roman basé sur son

métier a germé. «Le monde d'interprète est fascinant mais totalement inconnu du grand public! J'ai toujours aimé écrire, je me suis lancée.» En novembre dernier, Jenny Sigot Müller a publié une fiction* qui relate les débuts d'une jeune femme dans cet univers particulier.

Finance ou prothèses

Lorsqu'elle parle de son travail, les grands yeux bruns de Jenny Sigot Müller pétillent. La jeune femme de 37 ans, française installée à Zurich, aime la diversité, les rencontres. En tant qu'indépendante, elle évolue dans des domaines très variés: finance, entreprises pharmaceutiques ou encore événements culturels. Ses sujets de prédilection? «Je reste ouverte à tout, sourit la jeune femme. Il ne faut pas se fier aux apparences. Certains sujets peuvent paraître peu sexy sur le papier mais finir par être tout à fait passionnants. Je me rappelle avoir été peu enthousiaste à la perspective de travailler pour un congrès sur des prothèses pour hanches. Au final j'ai appris beaucoup de choses!»

Jenny Sigot Müller, bien qu'elle jongle constamment entre le français, l'allemand et l'anglais, livre son analyse du bilinguisme. «Contrairement aux idées reçues, le bilinguisme n'est pas un prérequis pour cette profession. Au contraire, cela peut même être un désavantage.» En réalité, explique la jeune femme, il existe très peu de vrais bilingues. Les plupart sont très souvent à cheval entre deux idiomes, et n'en maîtrisent pas les expressions ou les références culturelles à la perfection. Or, le plus important pour un interprète est d'avoir une langue maternelle très forte, parce que même sous tension celle-ci doit être parfaite. «Je ne peux pas me permettre, par exemple, de donner une expression ou un mot en allemand parce que je suis habituée à traiter un sujet dans cette langue.»

Parlant peu français au quotidien, Jenny Sigot Müller fait attention à beaucoup lire dans sa langue maternelle afin de garder un



Jenny Sigot Müller aime la diversité et les rencontres que son métier lui apportent. YANNICK BAILLY

langage parfait et éviter les mauvaises habitudes. «Par exemple, je dois faire attention à l'automatique et typiquement allemand «ou bien» à la fin de mes phrases!» rit l'interprète.

Le discours traduit doit être impeccable. L'interprète devient non seulement la voix de celui qu'il traduit, mais doit aussi se rapprocher le plus possible de son attitude. Jenny Sigot Müller compare souvent son métier au théâtre. «Il faut se mettre dans la peau de la personne que l'on traduit. Certains reproduisent même leurs mimiques, effectuent les mêmes gestes. Le but est d'être aussi fidèle que possible aux intonations, au rythme.» Lorsque les auditeurs oublient que la voix qu'ils écoutent n'est pas la même que la personne qui parle, la mission est accomplie.

* Entre deux voix. Journal d'une jeune interprète de conférence Editions Mon Village, 2012

PUBLICITÉ

Pour notre espace vital



Géraldine Savary
conseillère aux Etats VD



Liliane Maury Pasquier
conseillère aux Etats GE



Adèle Thorens Gourmaz
conseillère nationale VD



Ursula Schneider Schüttel
conseillère nationale FR



Josiane Aubert
conseillère nationale VD



Isabelle Chevalley
conseillère nationale VD



Marylène Volpi Fournier
députée VS



Marie Garnier
conseillère d'Etat FR



Béatrice Métraux
conseillère d'Etat VD



Sylvia Leuenberger
présidente WWF GE



Francine John-Calame
conseillère nationale NE



Anne-Catherine Menétray
ancienne conseillère nationale VD

Pour notre qualité de vie



Christiane Bertschi
architecte dipl. EPFL-SIA
députée NE



Christine Bühler
présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales



Clarence Chollet
secrétaire régionale WWF JU, députée NE



Anne Baehler Bech
secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud
députée VD



Nicole Hofer
membre du Conseil du Jura bernois, Pro Natura JB



Valérie Schwaar
députée VD, secrétaire générale ATE VD



Béatrice Haeny
avocate, députée NE



Veronika Pantillon
HabitatDurable NE
députée NE

La Suisse enquête sur le jeune détenu au Kenya

Le Ministère public investigue sur l'ancien gymnasiensien de Bienne enfermé au Kenya pour ses liens présumés avec des terroristes

Le Ministère public de la Confédération (MPC) a ouvert en juillet 2012 une instruction pénale à l'encontre de Majd N., ancien gymnasiensien biennois arrêté par les autorités kényanes en mai 2012. Il était soupçonné d'avoir rallié les milices shebab dans un camp en Somalie. Le MPC a confirmé hier cette information, révélée par *Le Matin Dimanche* mais a refusé d'en dire davantage. Selon le journal dominical, des fonctionnaires fédéraux devraient bientôt se rendre dans la capitale kényane pour rencontrer la police locale et tenter de dialoguer avec Majd.

Le jeune homme (âgé actuellement de 20 ans) avait été arrêté à Nairobi, où un tribunal l'a inculpé pour son implication dans des activités criminelles organisées, en tant que membre des shebabs, un groupe islamiste se réclamant d'Al-Qaïda. Mais selon son avocat,

ces charges n'ont pas été retenues. Le Jordanien, qui avait le statut de réfugié en Suisse, a été simplement condamné à payer à la justice kényane une amende pour violation des règles d'immigration car son visa avait expiré. Il est depuis lors en prison. Son avocat dénonce une «détention arbitraire dans des conditions effroyables» et estime que Madj, qui souffre notamment de fièvre typhoïde, est en danger de mort.

L'Office fédéral de la police (FedPol) a prononcé une interdiction d'entrée en Suisse de plusieurs années à son encontre, estimant qu'il constitue un danger pour la sécurité intérieure. Un recours contre cette décision est pendant devant le Tribunal administratif fédéral (TAF). Selon le Département fédéral de justice et police (DFJP) l'an dernier, «des indices clairs montraient que cette personne a séjourné dans des régions de la Somalie dans lesquelles se trouvent des groupes djihadistes impliqués dans un conflit». Et le Département de préciser: «Il semble aussi qu'elle ait entretenu des contacts avec des éléments islamistes en Suisse.» **ATS/P.C.**



Loi sur

l'aménagement du territoire

Les femmes votent

Oui

le 3 mars 2013

www.loi-amenagement-du-territoire-oui.ch Comité Oui à la LAT, Ch. de la Caricaie 1, 1400 Cheseaux-Noréaz